# Bretagne Réunie

Le Courrier de l'Unité

N°80
Novembre 2013
4 €

Comité pour l'unité administrative de la Bretagne


# LIBÉRONS LES ÉNERGIES EN BRETAGNE

# L'Appel de Pontivy

## ÉDITO

**RÉUNIFIER ET RENFORCER LA BRETAGNE : UN PROJET POUR COMBATTRE LA CRISE !**

Ces dernières semaines, la Bretagne est touchée de plein fouet par les effets de la grave crise économique que traverse notre pays.
PSA, Alcatel Lucent, secteur agroalimentaire..., nombreuses sont les annonces de réduction d'effectifs, de plans sociaux ou de redressements judiciaires. ....

suite p.2

## SOMMAIRE


- **Initiative citoyenne européenne** page 3
- **Libérons les énergies en Bretagne** page 5
- **Le congrès de l'Association des Régions de France** page 6
- **Inao** page 10
- **Eco taxe** page 11


## AGENDA

- **Samedi 16 novembre** de 10H00 à 18H00
**Assemblée générale de Bretagne Réunie**
Maison des Syndicats - ancienne Gare de l'État,
25 bd de la Prairie au Duc à NANTES


BP 49032 44090 Nantes/Naoned Cedex 1
06 82 67 19 46
www.bretagne-reunie.org
contact@bretagne-reunie.org


**Bravo/ Haro** en dernières pages

**Anne de Bretagne 2014**

## RÉUNIFIER ET RENFORCER LA BRETAGNE : UN PROJET POUR COMBATTRE LA CRISE !

# ÉDITO

(suite de la première page)

... Toutes ces informations qui sont largement reprises dans les médias régionaux et nationaux et qui vont parfois jusqu'à masquer les atouts considérables de notre région, amènent nos concitoyens, à s'interroger sur l'avenir, leur avenir personnel, celui de leurs enfants ou de leurs petits-enfants, mais aussi plus largement sur l'avenir de la région ou du Pays.
Déçus par la politique, beaucoup expriment à l'adresse des gouvernements qui se succèdent et quelle que soit leur couleur, un « on y croit plus ».

Et pourtant, dans leur grande majorité, ils sont en attente d'un projet collectif, clair, juste et mobilisateur pour le Pays et pour nos territoires, qui leur permettrait « d'y croire à nouveau » ...
Ainsi, quand on leur parle de lutte contre les gaspillages administratifs, de « réduction ciblée » des dépenses publiques, de limitation du nombre d'élus, de réorganisation des collectivités locales ou de désendettement progressif du pays, nos concitoyens acquiescent en réagissant par un « Oui. De toute façon, nous n'avons pas le choix » suivi d'un « Qu'ils aient le courage de le faire !» en pensant aux Politiques ...
Dans cet esprit, beaucoup nous font part de leur intérêt pour nos propositions de recomposition régionale du Nord-Ouest, propositions tout simplement inspirées par le bon sens (voir page 4 à 7).
Si nos concitoyens comprennent nos objectifs, en revanche, très vite, ils nous disent : « On vous souhaite bien du courage ! Vu comment sont les politiques dès qu'ils prennent un peu d'importance. Ils pensent d'abord territoires d'élection et deviennent les meilleurs artisans du statu quo, pour conserver le pouvoir pour le pouvoir. Ils sont disciplinés, trop souvent managés par Paris et leur parti et n'ont que peu de liberté d'initiative. Face à la pression du quotidien, ils ont beaucoup de mal à être novateurs.... Vraiment, bon courage !!»....

Si nous contestons évidemment ces idées un peu trop simplistes ... l'actualité de ces dernières semaines ne nous donne, malheureusement, pas autant de raisons d'espérer que nous le souhaiterions ...

C'est d'abord le gouvernement qui, se réunissant fin août, sous l'autorité du Président de la République, en séminaire « Prospective » pour débattre de « la France en 2025 », n'aborde quasiment pas la question de l'avenir de la décentralisation et de la simplification du « millefeuille administratif » (une seule phrase de 5 lignes dans le rapport du Ministre de l'Intérieur et un paragraphe « techno » dans « la contribution au séminaire gouvernemental » du nouveau Commissariat Général au Plan – à la page 32 sur un dossier de 38 pages).

C'est ensuite l'ambitieux projet de décentralisation annoncé l'année dernière par le gouvernement qui, pour l'instant, se limite, à côté de « Nice Métropole » déjà créée, à la mise en place des Métropoles à statuts spécifiques de Paris, Lyon et Marseille et, d'une dizaine de métropoles «de droit commun » dans les principales agglomérations du pays (Toulouse, Lille, Bordeaux, Nantes, Strasbourg, Rennes, Rouen, Grenoble, Montpellier, Brest....). Par contre, ce projet n'annonce rien de précis en faveur du renforcement et de la réorganisation des régions, et laisse donc planer le risque réel de véritables fractures territoriales à travers le pays, entre les métropoles concentrant les ressources et les équipements et, les territoires périurbains ou ruraux confrontés à une remise en cause de leurs services, faute de moyens et donc, condamnés à un certain déclassement.

C'est aussi le congrès de l'association des Régions de France (A.R.F.) qui s'est déroulé à Nantes les 19 et 20 septembre et auquel plusieurs d'entre nous ont participé, notamment pour distribuer l'argumentaire que vous trouverez dans ce numéro (pages 4 à 7). Nous espérions assister à des débats ouverts et libres sur l'avenir des régions, le renforcement de leurs compétences et de leurs moyens, leur nécessaire réorganisation par recomposition ou par fusion dans un souci de plus grande puissance et cohérence notamment à l'échelle européenne. Nous espérions trouver des élus créatifs et visionnaires, girondins et décentralisateurs, prêts à discuter et à échanger même si nous ne partageons pas toujours les mêmes points de vue. Nous avons vu beaucoup d'élus régionaux, mais nous avons surtout rencontré de l'indifférence, de la langue de bois politique et de la technocratie ...

C'est également l'opération institutionnelle et participative « Bretagne 2030 » organisée par le Conseil Régional de Bretagne (de septembre à décembre - http://bretagne2030.jenparle.net/) qui, jusqu'à présent, n'a pas mis à l'ordre du jour de ses débats, la question pourtant stratégique et essentielle de la réunification bretonne et n'a pas envisagé de réunions en Loire-Atlantique, le cinquième département breton. Comment peut-on faire avancer la question de la réunification, si on ne profite pas de tels débats publics et ouverts à tous, pour évoquer cette nécessaire recomposition régionale ? Où est la cohérence quand d'un côté, des vœux pour la Réunification sont adoptés régulièrement depuis plus de 15 ans, à la quasi-unanimité par le Conseil Régional et, quand d'un autre côté on refuse d'évoquer cette question et d'expliquer en quoi le Réunification est un projet déterminant pour l'avenir et qui doit donc être concrétisé d'ici 2030 ?

C'est enfin la conjoncture économique que nous évoquions plus haut, et la faiblesse de notre région Bretagne (car amputée de son département le plus riche et le plus puissant, la Loire-Atlantique) qui ne lui permet pas de reprendre l'offensive dans le domaine économique et de l'innovation...

Devons-nous pour autant céder au pessimisme et nous dire qu'il n'y a rien à espérer .... que « les jeux sont faits » et que nos idées raisonnables et de bon sens pour une Bretagne Réunie et un Nord-Ouest réorganisé, n'ont aucune chance d'être entendues face à la toute-puissance actuelle des conservateurs, des tenants du statu quo, des jacobins et « des métropolitains » ?
Et bien non, nous allons persévérer au service de nos idées, faire le maximum pour aider les élus qui partagent nos convictions qu'ils soient de gauche, de droite ou du centre, interroger sans relâche nos adversaires pour qu'un vrai débat ouvert et équilibré ait enfin lieu et préparer avec détermination les rendez-vous électoraux décisifs de l'avenir... Nous le savons c'est l'unique façon de mobiliser la Société civile et politique bretonne et de pouvoir fêter, d'ici quelques années, tous ensemble, la renaissance de la Bretagne réunie. Continuons le travail !

**SOYONS FORTS et DÉTERMINÉS au service de la Bretagne et de tous les Bretons.**



# UN NOUVEL OUTIL EUROPÉEN POUR DÉFENDRE LES DROITS DES MINORITÉS NATIONALES : L'INITIATIVE CITOYENNE EUROPÉENNE

**L'initiative citoyenne permet d'obtenir un projet de loi sur un texte présenté par sept citoyens de sept Etats membres de l'Union européenne. Le projet doit viser à l'amélioration de l'application des Traité Européens. Si la Commission européenne donne son accord, pendant un an, un millions de citoyen européen doivent soutenir l'initiative. A l'expiration du délai, où dès que le nombre est atteint, la Commission doit proposer un projet de loi au Parlement Européen.**

Dès son entrée en application, cette procédure a été saluée très favorablement par les représentants des minorités nationales qui pouvaient enfin espérer se faire entendre et déposer un projet de loi.
En 2012, lors d'un congrès de la FUEN (Federal Union of European Nationalities - dont est membre Bretagne Réunie) à MOSCOU une première réunion de travail a permis de réunir différentes minorités autour d'un projet , dont l'Institut Culturel de Bretagne et Bretagne réunie.
Les experts et juristes se sont réunis au Parlement à BRUXELLES en JANVIER 2013 pour finaliser les objectifs de l'initiative, nous étions présents à cette réunion ainsi qu'en en Juin 2013 à BRIXEN en Sud Tyrol, où le texte définitif a été présenté publiquement. L'initiative dénommée « MINORITY SAFEPACK » a été déposée devant la Commission européenne le 15 juillet 2013.

Le projet présente des avancées en matières de représentation au Parlement Européen, la création de centres pour la diversité culturelle et linguistiques, de médias et d'obtention d'aides européennes pour les plus petites minorités, outre un renforcement de la législation contre la discrimination. Le projet n'a pas été retenu par la Commission Européenne, qui refuse l'idée de la création d'un pack de sauvegarde de droits au profit des minorités nationales.
Ce refus va sans doute faire l'objet d'un recours de la part de la FUEN , des partis politiques représentant les Hongrois de Roumanie, et ceux du Sud Tyrol qui étaient à l'origine de l'initiative. L'institut Culturel de Bretagne est partenaire de cette initiative et de son suivi.

Une autre initiative citoyenne européenne a été déposée devant la Commission européenne, par le Conseil National des Sicules (Roumanie) qui revendiquent la création d'un gouvernement régional autonome, et s'opposent comme les Bretons au démantèlement de leur territoire.
Cette initiative proposant le respect des limites territoriales est très proche des revendications de Bretagne Réunie et c'est naturellement que les Sicules nous ont interrogé sur la situation en Bretagne.
La Commission a Européenne a une nouvelle fois refusé l'enregistrement de l'initiative et une nouvelle fois sa décision va faire l'objet d'un recours. Le Conseil National des Sicules a demandé officiellement que Bretagne Réunie devienne partenaire de leur initiative.
Actuellement, toutes les organisations représentant les minorités nationales, linguistiques où culturelles qui se sont associées dans les deux initiatives sont très motivées pour poursuivre la procédure et veulent dépasser les blocages politiques de la Commission Européenne, qui n'a plus d'argumentation juridique pour empêcher l'émergence d'un droit contraignant contre les Etats nations, au profit des minorités nationales.
Il faudra déposer de nouvelles initiatives citoyennes européennes devant la Commission Européenne, en tenant compte de ses refus pour enfin obtenir l'autorisation de lancer la pétition. Bretagne Réunie et l'Institut Culturel de Bretagne devront s'associer aux démarches et tenter d'imposer un projet respectueux des territoires historiques et des populations qui les occupent.

## DEVENEZ ACTEUR DE LA RÉUNIFICATION DE LA BRETAGNE

### En tant que citoyen-ne

**Adhérez à Bretagne Réunie, faites un don (voir formulaire page 4)** donnez les coordonnées postales ou électroniques de personnes qui vont recevoir de votre part gratuitement pendant 1 an les publications de Bretagne Réunie, demandez à vos élus de voter des vœux en faveur de la réunification, interpellez les candidats au cours des campagnes électorales afin qu'ils intègrent dans leur programme électoral la réunification de la Bretagne, participez aux actions de votre comité local...

### En tant qu'élu-e

**Adhérez à Bretagne Réunie, faites un don (voir formulaire page 4)**, abonnez votre collectivité au journal de Bretagne Réunie, faites voter par votre collectivité un voeu en faveur de la réunification de la Bretagne, intégrer dans votre programme électoral au cours des prochaines élections la réunification de la Bretagne...

## SOUSCRIPTION PERMANENTE
de soutien à l'activité de ***Bretagne réunie***

**DEMANDE DE PRÉLÈVEMENT** ☐ MENSUEL ☐ TRIMESTRIEL (1)

Montant de chaque prélèvement : |_____| € - Cotisation incluse : OUI – NON (2)

**Désignation du Tiré** (la personne qui souscrit)

NOM et prénom :

N°, et rue ou lieu-dit :

Code postal |_|_|_|_|_| Ville :

**Établissement bancaire du Tiré** (3)

Nom :

N°, et rue ou lieu-dit :

Code postal |_|_|_|_|_| Ville :

**Références du compte à débiter**

| Banque | Guichet | Compte | Clé |
|---|---|---|---|
| \|_\|_\|_\|_\|_\| | \|_\|_\|_\|_\|_\| | \|_\|_\|_\|_\|_\|_\|_\|_\|_\|_\|_\| | \|_\|_\| |

A le

*Signature du souscripteur :*

**Organisme créancier (Tireur)**

**BRETAGNE RÉUNIE**
**BP 49032**
**44090 NANTES CEDEX 1**

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les nécessités de la gestion et pourront donner lieu à l'exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier désigné ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n° 80 du 1er avril 1980 de la Commission nationale Informatique et Liberté (CNIL).

*Ne pas séparer les deux parties avant l'envoi à Bretagne réunie*

### AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je règlerai le différend directement avec le créancier.

**Numéro national d'émetteur**

**542 658**

**Titulaire du compte à débiter**

NOM et prénom :

N°, et rue ou lieu-dit :

Code postal |_|_|_|_|_| Ville :

**Établissement teneur du compte**

Nom :

N°, et rue ou lieu-dit :

Code postal |_|_|_|_|_| Ville :

**Références du compte à débiter**

| Banque | Guichet | Compte | Clé |
|---|---|---|---|
| \|_\|_\|_\|_\|_\| | \|_\|_\|_\|_\|_\| | \|_\|_\|_\|_\|_\|_\|_\|_\|_\|_\|_\| | \|_\|_\| |

A le

*Signature du souscripteur :*

*Merci de remettre ou adresser **les deux parties** de cet imprimé à votre créancier (**Bretagne réunie**, à l'adresse ci-dessus), **sans les séparer**, sans oublier d'y joindre un relevé d'identité bancaire (**RIB**), postale (**RIP**) ou de Caisse d'Épargne (**RICE**).*

[1] Cocher la case correspondant à votre choix.
[2] Entourer la réponse choisie ou rayer l'autre. Le choix NON signifie que le souscripteur ne souhaite pas être considéré comme adhérent de Bretagne réunie ou qu'il souhaite payer sa cotisation proprement dite par un autre moyen. Si le choix est OUI et que le souscripteur est à jour de sa cotisation pour la période en cours, les premiers prélèvements seront ajustés à la baisse à due concurrence.
[3] En cas de changement de banque, ne pas oublier de le signaler à Bretagne réunie pour recevoir un imprimé de mise à jour.



# LIBÉRONS LES ÉNERGIES EN BRETAGNE L'APPEL DE PONTIVY

**Douze organisations politiques, syndicales et associatives des cinq départements Bretons, conscientes de la dureté de la crise économique et sociale et de ses conséquences pour les populations, et de l'absence de réponse des gouvernement successifs aux légitimes renvendications démocratiques des Bretons , ont décidé de réaffirmer solennellement et vigoureusement l'urgence de réformes structurelles en Bretagne en signant un appel commun.**

L'appel de Pontivy commence par un titre : Libérons les énergies en Bretagne. Le texte développe quatre revendications pour le changement et plus de démocratie en Bretagne, avec comme premiers signataires de cet appel : Bretagne Réunie - Breizh Unvan ; Ai'ta ! ; EELV (Europe Ecologie les Verts) ; La gauche indépendantiste (Breizhistance - I.S.) ; Kevre Breizh/ Coordination des fédérations culturelles de Bretagne ; MBP (Mouvement Bretagne et Progrès) ; Parti Breton ; UDB (Union Démocratique Bretonne) ; 44 = BZH ; Quatre points y sont développés : la ratification de la Charte européenne des langues minoritaires, la réunification de la Bretagne, la création d'une télévision publique bilingue de plein exercice bretonne et enfin de doter la région d'une institution bretonne. Ces 4 revendications sont aujourd'hui le marqueur et le ciment de l'ensemble de la société civile bretonne face à un Etat qui refuse de se réformer et d'évoluer vers les standards démocratiques européens.

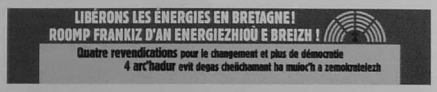


Le Texte
## Le communiqué de l'appel de Pontivy

Ces organisations politiques, syndicales, associatives, conscientes de la dureté de la crise économique et sociale et de ses conséquences pour la population bretonne, tiennent à réaffirmer solennellement et vigoureusement l'urgence de réformes structurelles en Bretagne.
Réformes sur lesquelles le gouvernement a toute latitude aujourd'hui pour agir vite en apportant, sans attendre, des réponses positives et concrètes.
Soucieuses d'agir collectivement dans l'intérêt de la Bretagne et de sa population, les organisations signataires ont élaboré une plate-forme en quatre points dont la mise en œuvre est de nature à redonner plus de sens à la démocratie, à libérer les énergies et à mieux armer la Bretagne pour appréhender l'avenir.
Elles invitent, à l'exception de l'extrême-droite, les élus, les organisations politiques, associatives, économiques, syndicales, culturelles... et l'ensemble des forces vives de Bretagne à s'emparer de cette plate-forme commune, à la promouvoir et à se mobiliser pour exiger du gouvernement des réponses positives dans les semaines et les mois qui viennent.
Des élus bretons, dont plusieurs députés et sénateurs, se sont mobilisés ces derniers mois, en faveur du processus de réunification de la Bretagne ou de la ratification de la Charte européenne des langues minoritaires. Le Conseil régional de Bretagne administrative propose une contribution au débat sur la décentralisation. De toute évidence, ce n'est pas suffisant, il faut amplifier le mouvement.
En conséquence, les organisations signataires appellent les Bretonnes et les Bretons à agir pour obtenir la satisfaction de ces revendications fondamentales préconisées, pour certaines, par l'Europe.
Les organisations signataires demandent instamment au président de la République, François Hollande, au gouvernement et aux élus bretons :

**Charte européenne des langues minoritaires**
- De ratifier la Charte européenne des langues minoritaires, comme l'avait promis le président de la République, François Hollande, dans son engagement de campagne n° 56 et de faire voter une loi cadre donnant enfin un statut et une existence légale aux langues régionales, car ces mesures urgentes sont indispensables à la sauvegarde du breton et du gallo. L'Etat doit laisser toute latitude à la Bretagne pour assurer l'avenir de ses langues en assurant un statut de co-officialité à ces dernières sur l'ensemble du territoire breton.

**Réunification de la Bretagne**
- De prendre sans attendre les dispositions nécessaires permettant la réunification de la Bretagne. D'engager dans ce cadre nouveau, la création d'une collectivité unique, fusion des départements et de la région. Ce qui est possible en Alsace devrait l'être aussi en Bretagne !

**Une télévision publique bilingue de plein exercice**
- De permettre et de soutenir la création en Bretagne d'une télévision publique bilingue de plein exercice, sur l'exemple de Via Stella en Corse, s'appuyant sur le potentiel technique et humain existant, émettant sur les cinq départements bretons et proposant au minimum 30 heures de breton par semaine et prenant en compte le gallo. Ce nouveau pôle-média doit aussi intégrer une radio publique, émettant en français, breton et gallo, sur l'ensemble de la Bretagne.

**Une assemblée bretonne**
- De donner à la Bretagne, dans le cadre

de la future loi de décentralisation, un statut particulier dotant l'institution bretonne d'une assemblée disposant - à l'instar des « grandes régions » européennes (Ecosse, Pays de Galles, Catalogne... qui possèdent un véritable Parlement doté de pouvoirs importants) - de nouvelles compétences, d'un pouvoir législatif et réglementaire ainsi qu'un droit à l'expérimentation dans des domaines différents allant de l'eau, la culture... à la politique linguistique...
Ces nouvelles compétences doivent s'accompagner d'un budget et d'une fiscalité adaptés afin de répondre aux défis économiques, sociaux, environnementaux et culturels des années à venir. Si des statuts particuliers sont possibles pour les grandes métropoles de Paris, Lyon et Marseille pourquoi pas pour la Bretagne ?

Les organisations signataires s'engagent à promouvoir de la façon la plus large possible ces revendications auprès des Bretonnes et des Bretons, de ses représentants et appellent au rassemblement des forces vives de Bretagne : économiques, culturelles, sociales, politiques, syndicales, institutionnelles... pour porter ces revendications et pour faire que l'Etat respecte enfin nos droits démocratiques fondamentaux.

**Afin de soutenir l'initiative unitaire, signez l'appel sur http://galvpondi.net**

# À L'OCCASION DE LA TENUE DU CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES RÉGIONS DE FRANCE

## BRETAGNE RÉUNIE A ORGANISÉ UN RASSEMBLEMENT TRACTAGE LE JEUDI 19 SEPTEMBRE À LA CITÉ DES CONGRÈS DE NANTES

**Alors que les débats et votes au Parlement de l'acte 3 de la décentralisation sont en cours et à quelques mois des élections municipales de 2014 et des élections cantonales et régionales de 2015, ce rassemblement et la distribution du 4 pages « acte 3 de la décentralisation » et du texte ci-dessous ont permis de rappeler aux élus que les Bretons restent plus que jamais mobilisés pour en finir**
**- avec l'amputation anti-démocratique de la Bretagne**
**- et avec le gaspillage de l'argent public dépensé en vain par les élus des Pays de la Loire pour essayer d'imposer à la population une région totalement artificielle.**

**Une dizaine de militants du comité local de Nantes s'était mobilisée pour distribuer les documents malgré un dispositif policier disproportionné. Jean-François Le Bihan, le président de Bretagne Réunie et Paul Loret le responsable du comité local de Nantes ont assisté à l'ensemble du congrès de l'ARF afin de porter notre message directement notre message auprès des élus.**

Association Bretagne Réunie

## *Lettre ouverte à Mesdames et Messieurs les Participants du 9ème Congrès de l'Association des Régions de France*

Nantes,
19 et 20 septembre 2013

Mesdames, Messieurs,

Alors que vous êtes réunis dans le cadre du Congrès 2013 de l'Association des Régions de France sur le thème « Décentralisation, partageons l'avenir ! », permettez-nous de vous adresser cette lettre ouverte par laquelle nous voulons attirer votre attention sur « L'ABSURDITE REGIONALE » à laquelle nous sommes confrontés, en tant que citoyens de la métropole nantaise et du département de la Loire-Atlantique.

En effet, depuis 1941, de par une décision arbitraire et « jacobine » du gouvernement de Vichy, le Château des Ducs de Bretagne qui se situe à 200 mètres du lieu de votre congrès, n'est plus en Bretagne, car Nantes et la Loire-Atlantique sont séparées de leur région d'origine.
Cette absurdité a malheureusement été confirmée tout au long des 4ème et 5ème République, par plusieurs décisions technocratiques ou politiques nationales, et ce malgré l'opposition affirmée de nombreux élus, représentants des forces vives et citoyens de notre département (1955 : découpage par un «groupe d'expert» des 22 régions métropolitaines françaises; 1972 : création des Etablissements Publics Régionaux ; 1982 : vote des premières lois de décentralisation ; 1986 : premières élections des conseils régionaux au Suffrage Universel Direct).
C'est une PROFONDE INJUSTICE qu'au nom de rivalités qui n'existent plus depuis longtemps entre Nantes, Rennes et Brest, la Bretagne en tant que « Région moderne » ait été privée de la Loire-Atlantique, son département le plus peuplé et le plus puissant.

C'est un VÉRITABLE DÉNI DÉMOCRATIQUE qu'il n'ait jamais été proposé aux citoyens de Loire-Atlantique, dans le cadre d'une consultation ouverte et libre, de rejoindre la Bretagne, leur région historique et naturelle, et par-là même de quitter les « Pays de la Loire », région administrative, sans identité affirmée et sans cohérence réelle, région « artificielle et jacobine » qui, dans le Nord-Ouest, affaiblit la Bretagne, le Centre-Val de Loire et Poitou-Charentes, en les amputant et renforce ainsi mécaniquement le déséquilibre Paris/Régions.

Les quatre Présidents successifs de la Région - le bordelais Olivier Guichard, « parachuté » en 1967 en Presqu'île guérandaise et Premier Président de la Région administrative des « Pays de la Loire » (1974-1998), et ses successeurs, le sarthois François Fillon (1998 - 2002), le nantais Jean-Luc Harousseau (2002-2004) et le vendéen d'adoption Jacques Auxiette (depuis 2004), leurs majorités et leurs administrations,

tous attachés à leur technostructure et partisans d'un statu quo conservateur, n'ont évidemment jamais posé les questions de « la réorganisation ou de l'effacement » des Pays de la Loire et de la réunification de la Bretagne. Les uns après les autres, ils ont toujours voulu ignorer le fait que cette réunification ferait enfin de la Bretagne, par le caractère stratégique de son emplacement, le rayonnement de son identité et le dynamisme de ses acteurs économiques et culturels et par le retour de son département le plus puissant, une vraie région à dimension européenne, en quelque sorte une « Bavière de l'ouest » !

Pour nous, ce temps du STATU QUO est révolu. Nous avons la conviction qu'au moment où un effort sans précédent est engagé par le gouvernement et par les collectivités locales, pour réduire la dépense publique et les déficits, pour lutter contre les gaspillages et les doublons, et pour stabiliser l'endettement du Pays et lui faire retrouver la voie de la compétitivité, il faut à présent, sans crainte, engager une NOUVELLE ÉTAPE.
Celle-ci doit, parallèlement à la mise en place des « nouvelles Métropoles» (Nantes, Rennes et Brest pour la Bretagne), récemment approuvées par le Parlement, permettre de renforcer les moyens des régions afin qu'elles puissent jouer pleinement leur rôle d'aménagement et de rééquilibrage des territoires et d'actrices du développement économique, de l'innovation et de la compétitivité.
Elle doit aussi, quand cela est nécessaire comme c'est le cas dans le Nord-Ouest, permettre de recomposer les régions afin de leur donner plus de pertinence, de puissance et de visibilité, notamment à l'international et une plus grande capacité d'adhésion de la population et de la société civile.
Il est donc venu le temps de prendre en compte les nombreuses évolutions constatées

ces vingt dernières années dans le Nord-Ouest, évolutions remarquablement mises en valeur, notamment , par la presse et les acteurs du tourisme, de l'économie et de la culture , et d'engager la recomposition de ce quart de l'hexagone en 4 régions (au lieu des 6 actuelles: Bretagne, Pays de Loire, Basse Normandie, Haute Normandie, Poitou-Charentes, Centre-Val de Loire), afin de permettre une meilleure valorisation des identités régionales, un renforcement des cohérences et des solidarités territoriales et un redimensionnement à l'échelle européenne, à travers :

- **le retour de la Loire-Atlantique en Bretagne**, sa région d'origine, afin de permettre un développement mieux partagé et plus solidaire des différents territoires bretons, entre les futures métropoles Nantes/Rennes/Brest, les villes moyennes, le littoral et les territoires ruraux de l'intérieur,

- **la réunification des deux régions Normandie**, dans un souci évident de simplicité, de cohésion, de mutualisation et de compétitivité internationale,

- **l'affirmation de l'actuelle région « Centre » en région « Val de Loire-Berry »** avec dans le même temps, son élargissement au Maine-et-Loire (Anjou/ les Mauges) et au Maine (la Mayenne et la Sarthe), afin de donner au label fédérateur du « Val de Loire », tout son potentiel territorial de développement national et international (Patrimoine mondial Unesco),

- **le rattachement de la Vendée à sa région d'origine Poitou-Charentes**, avec l'idée de renforcer cette région en lui redonnant, en particulier, une façade maritime plus vaste et plus cohérente, allant de Noirmoutier-en-l'Île à Royan...

Parce que beaucoup de parlementaires et d'élus locaux de nos territoires sont portés par une vraie volonté de réforme, par de sincères convictions « girondines» favorables au renforcement du pouvoir régional et à un réel rééquilibrage entre l'Ile de France et les autres Régions, nous sommes convaincus que cette ambitieuse recomposition régionale du Nord-Ouest - envisagée pour partie dans le cadre du rapport Balladur de 2009 et du projet de réforme territoriale de 2010-2011, et exposée récemment à nouveau par plusieurs parlementaires - peut s'intégrer sans difficulté majeure, dans l'actuelle réforme de la décentralisation.

Nous sommes aussi convaincus que dans l'actuel contexte économique, une grande majorité de nos concitoyens peut comprendre aisément que l'effacement de la région administrative des « Pays de Loire » et la fusion des deux régions administratives de Normandie sont des mesures de bon sens qui doivent à terme, permettre d'importantes économies des deniers publics et un plus grand dynamisme de nos territoires dans le cadre européen. D'ailleurs, cette recomposition régionale ne peut qu'être facilitée par l'important effort engagé depuis quarante ans pour doter nos territoires d'axes de communication modernes (autoroutes, voies express et voiries départementales, axes ferroviaires dont TGV, aéroports...), les principales agglomérations du Nord-Ouest étant toutes reliées les unes aux autres et les habitants, de plus en plus mobiles, ayant pris l'habitude d'aller d'une région à une autre, d'une agglomération à une autre... (ci-dessous, carte des principaux axes routiers dans le Nord Ouest par Pierre-Yves Le Rhun)

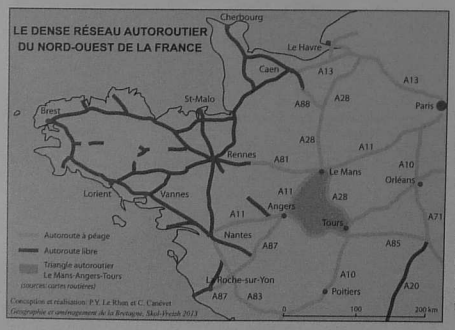


## Des coopérations interrégionales intéressantes mais insuffisantes

Dans le Nord-Ouest (actuellement découpé en 6 régions : Bretagne, Pays de Loire, Basse Normandie, Haute Normandie, Poitou-Charentes, Centre-Val de Loire), de nombreuses initiatives ont été prises ces trente dernières années, par les élus, les technostructures régionales, les responsables économiques et les acteurs de la société civile (Conseils Economiques Sociaux et Environnementaux Régionaux, Chambres consulaires, associations économiques...), tous conscients que les actuelles régions sont trop petites et trop faibles, pour mettre en place des coopérations interrégionales dans différents domaines (agriculture et agro-alimentaire, développement économique, infrastructures, culture, énergie ...) et tenter, à terme, de faire émerger par convergence, des régions plus grandes.

Plusieurs concepts et structures associatives se sont ainsi succédés : l'Ouest, le Grand Ouest (zone de diffusion d'Ouest France mais aussi zone agricole d'élevage et de production laitière ou association porteuse du projet d'aéroport de NDDL), Ouest Atlantique, Inter Loire, Val de Loire, Pôle métropolitain Loire-Bretagne, Normandie Tourisme, etc...

Les leçons de l'expérience montrent que ces « coopérations interrégionales » sont en général utiles pour faire travailler ensemble des acteurs techniques de différentes régions sur des domaines précis. Par contre, elles ne sont pas suffisamment reconnues et appropriées par les citoyens pour mettre en place les synergies et les dynamiques susceptibles de donner à nos régions la bonne dimension et la visibilité européenne qui leur manquent. D'où la nécessaire recomposition régionale à venir.

Pourquoi ne pas aborder plutôt dès à présent cette question de la recomposition régionale et lancer un vrai débat ?

Pour notre part, nous y sommes prêts avec pour beaucoup d'élus, d'acteurs économiques, culturels et associatifs bretons mais aussi normands, qui comme nous rêvent « 2020 », en imaginant l'organisation du Nord-Ouest de la France en 4 REGIONS, seule solution qui nous offre des régions à l'identité assumée et affirmée, au rayonnement européen et international renforcé, démographiquement et économiquement plus puissantes, multipolaires et équilibrées (urbain/rural), capables d'éviter de véritables fractures territoriales entre les « futures métropoles/capitales régionales » et leurs « territoires périphériques ».

Nous souhaitions, par cette lettre, vous faire partager nos convictions d'avenir. Nous ne doutons pas que ces questions essentielles de recomposition régionale seront abordées en toute liberté et sans tabou au sein de votre Assemblée.

Bretagne Réunie,
le Courrier de l'Unité
ISSN : 0756-0044
association [illegible] 1901
enregistrée sous le n° [illegible]2011839
Siège social : Ti Keltiek, 3 rue Harrouys, Nantes
Directeur de publication : Jean-François le Bihan
Rédacteur en Chef : Stéphane Briand
Comité de rédaction : Jean-Pierre Levesque, Jacques Chotard, Thierry Jolivet.
crédit photographique : Yannick Cocher
Tirage : 3000 exemplaires
Dépôt légal à parution
Contact : 06 82 67 19 46
www.bretagne-reunie.org
contact@bretagne-reunie.org

Imprimerie La Contemporaine
11 rue Edouard Branly
44[illegible] Sainte-Luce-sur-Loire cedex
Imprimé en Bretagne

# LA LOIRE-ATLANTIQUE PREMIÈRE VICTIME DE L'AMPUTATION DE LA BRETAGNE

**Au cours de l'été Bretagne Réunie à réagit à 2 actualités qui démontrent à nouveau que la Loire-Atlantique est la première victime de l'amputation de la Bretagne.**
**Cette amputation de la Bretagne vient en effet désorganiser les réseaux et autres solidarités qui permettent à un territoire de mieux se défendre pour favoriser son développement et son attractivité.**
**Le projet de suppression de l'antenne INAO de Vertou, tout comme la création de l'écotaxe et de ses aménagements ont montrer que la Loire Atlantique est perdante en étant arbitrairement placé dans la région artificielle des Pays de la Loire.**

## POUR LE MAINTIEN DE L'ANTENNE INAO DE VERTOU (44), UN RELAIS POUR TOUTE LA BRETAGNE !

Bretagne Réunie apporte son soutien au personnel de l'antenne de l'INAO (Institut National de l'Origine et de la Qualité ) de Loire-Atlantique installée à Vertou, antenne qui est menacée de fermeture au profit de l'antenne d'Angers.
Bretagne Réunie appelle tous les décideurs de Loire-Atlantique et du reste de la Bretagne à se mobiliser pour maintenir une présence INAOen Bretagne : élus, responsables agricoles et agro-alimentaires, acteurs de la qualité, associations de consommateurs...

Ce retournement de situation en un mois est étonnant quand l'on sait que l'activité de l'antenne d'Angers devait à l'origine être répartie entre celles de Tours et de Vertou.
Après que les élus du Maine et Loire ont fait pression pour le maintien de l'antenne d'Angers, aujourd'hui c'est l'antenne de Vertou qui est menacée de fermeture.

Rappelons que l'antenne de Vertou (avec celle de Caen pour certaines productions et la Normandie) rayonne sur les cinq départements bretons et le département de Vendée.
L'INAO est chargé de la mise en œuvre de la politique française relative aux appellations d'origine contrôlées (AOC) comme pour les vins de Nantes, le cidre de Cornouaille,... et aux indications géographiques protégées (IGP) comme pour le sel de Guérande, le pâté de campagne breton, le blé noir de Bretagne,...les labels rouge et le label Agriculture Biologique.
Derrière la volonté de suppression de l'antenne de Vertou, il y a une claire volonté de contrôler un peu plus le vignoble du pays Nantais à partir du Val de Loire voisin.
Les propos des politiques angevins et des responsables de la filière viticole angevine suite à la nouvelle du renforcement d'Angers au détriment de la Loire-Atlantique sont plus qu'éclairants.
Plus globalement c'est l'ensemble des AOC, IGP et label rouge de Bretagne qui risquent de ne plus être suivis depuis leur territoire d'origine si le pouvoir politique valident ce projet de re-concentration régionale et de fusion. Au contraire, dans le cadre de cette réflexion nationale sur le maillage territorial de l'INAO, donnons un nouvel envol à l'antenne de Vertou, en lui confiant des missions élargies sur le pays Nantais et le reste de la Bretagne.
La Bretagne, l'une des principales régions agricoles françaises et européennes UE, s'est engagée dans un travail de mutation de son agriculture vers l'identification d'origine et les signes de qualité, et vers des conversions à l'agriculture biologique. Dès lors, l'antenne bretonne de l'INAO peut contribuer à la préservation du patrimoine collectif, à mieux garantir l'origine et la qualité aux consommateurs et opérateurs en lien avec ses comités nationaux, engager des partenariats avec les pôles d'enseignement et de recherche, protéger les terroirs et conseiller les acteurs.


MÉFIEZ-VOUS DES IMITATIONS
EXIGEZ L'ORIGINAL

Même les petites contributions sont acceptées

BRETAGNE RÉUNIE BP 49032
44090 Nantes Naoned Cedex 1
Bretagne




# ECO TAXE
## LOURDE PEINE POUR LA BRETAGNE DOUBLE PEINE POUR LE 44

La Loire-Atlantique, grâce à son histoire bretonne a un important réseau de routes dites aujourd'hui « à grande vitesse » avec la naissance dans les années 1960 du Plan Routier Breton obtenu de hautes luttes par les forces économiques et politiques des cinq départements Bretons.
Son but était de compenser leur situation spécifique et commune née de la situation péninsulaire de la Bretagne.

L'Ecotaxe qui va supprimer cet avantage pour bénéficier au transport fluvial et ferroviaire pratiqués dans d'autres régions, pénalise encore plus la Loire-Atlantique qui n'a pas obtenu à cause de sa séparation de la Bretagne l'abattement arraché pour les quatre autres départements.

La Loire-Atlantique ne peut pas compter sur les organisations régionales patronales et socioprofessionnelles des « Pays de Loire » qui sont restés muettes de désintérêt puisqu'une grande partie de cette région est proche de Paris et ne possède pas son réseau routier gratuit comme la Bretagne.
La Loire-Atlantique va donc subir une double peine: surtaxation en raison de son réseau issu du Plan Routier Breton sans bénéficier de l'abattement d'écotaxe.

L'affaire de l'écotaxe démontre une fois encore que la place de la Loire-Atlantique est en Bretagne administrative et Bretagne Réunie dénonce le caractère gravement préjudiciable de cette taxe pour l'économie bretonne dont le territoire excentré est déjà largement pénalisé et ne peut supporter des coûts supplémentaires.

Bretagne Réunie demande au Gouvernement, pour tous les départements bretons y compris la Loire-Atlantique, que soit prise en compte globalement la situation géographique de la Bretagne et ses spécificités routières liées au Plan Routier Breton et de renoncer à la mise en place d'une taxe ou de péages qui sont contraires aux traditions multiséculaires bretonnes.

# Bravo/ Haro

**Bravo !**

### Anne de Bretagne 2014

Dans le cadre des cérémonies organisées pour les 500 ans de la mort de Anne de Bretagne c'est un foisonnement d'initiatives qui permettront de mettre à l'honneur la duchesse Anne qui a laissé dans le cœur des Bretons un souvenir toujours prégnant particulièrement à Nantes.
Chacun peut participer à son niveau à la réussite de ces commémorations d'une conférence à la création d'une fleur qui porterait son nom à la dénomination de rues, écoles...

Ces initiatives en particulier en Loire-Atlantique permettront de rappeler que la Loire Atlantique reste un département Breton et ce malgré les tentatives réitérées de réécrire l'histoire et la géographie.

**Bravo !**

### Bravo le tour de Bretagne des greffés

Les coureurs cyclistes greffés et non greffés ont participer à une action de sensibilisation en faveur du don d'organe dans le cadre d'un tour de Bretagne cycliste qui passait bien par la Loire-Atlantique. Cette action de sensibilisation a été l'occasion de récolter aussi de nombreux dons dans les communes traversées.
La 3ème édition de la cyclosportive Eloi Tassin aura lieu en juin 2014.

# Bravo/ Haro

## Haro !

### France 3 Bretagne

Dans la présentation de son émission Itinéraires en Bretagne consacrée à Blain (44), la commune de Blain est par magie télétransportée en Bretagne administrative. Ou comment tordre la vérité pour essayer de la faire passer dans le cadre administratif.

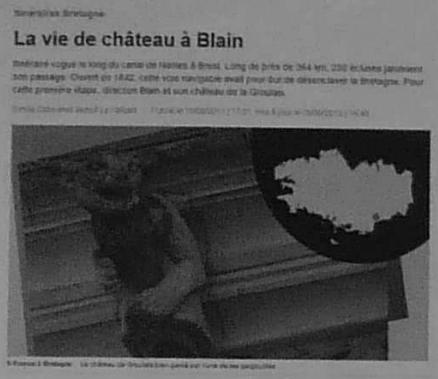


Après le révisionnisme historique, on se trouve en plein révisionnisme géographique !

## Bravo !

### le géographe Jaques Levy

Dans son livre «Réinventer la France», Jacques Levy écrit : «Il est urgent de prendre quelques mesures fortes: (...) dessiner une dizaine de grandes régions aux pouvoirs renforcés. Etant entendu que celles ci devront respecter le sentiment d'appartenance des habitants. L'Alsace, la Corse, la Bretagne existent et il faudra écouter leurs demandes».

## Haro !

### « Britt Hôtel »

Sur son site internet, Britt Hôtel ne situe pas Nantes en Bretagne en se basant sur un découpage régional provisoire au lieu de s'appuyer sur l'histoire, la géographie et la volonté des citoyens.
Pourtant le très officiel site « Tourisme en Bretagne » ne s'y trompe pas et tant d'autres font de même (Gites de France...)

## Bravo !

### au Voyage à Nantes

Les objets souvenirs (mugs, frisbees, badges, magnets...) du Voyage à Nantes (structure qui gère le tourisme à Nantes) jouent sur la carte marine et bretonne avec un « welcome in Naoned City » ou encore des hermines...

Pour les touristes Nantes c'est la Bretagne, il serait donc dommage de brider leur consommation en les contrariant pour essayer de vendre la destination «Nantes en Pays de la Loire».

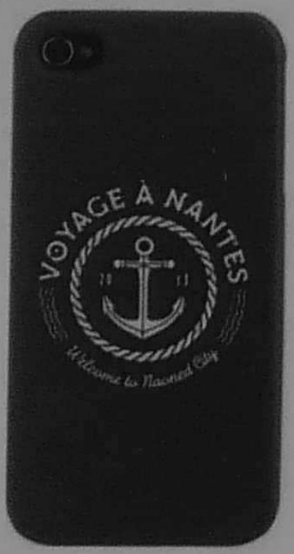


## Haro !

### les folles dépenses des Pays de la Loire

Pour attirer les «cerveaux» en Pays de la Loire, une campagne internationale de 620 000 € a été lancée par le conseil régional !
252 spots de soixante secondes ont été diffusés sur la chaîne Euronews en anglais et en français.
Des encarts dans la presse nationale et spécialisées ont été achetés.
Un site en anglais» connectalent.org» a été mis en ligne

Et tout ça pourquoi ?
620 000 € pour faire découvrir aux chercheurs et décideurs «toute les facettes de l'écosystème ligérien» !

Au conseil régional ce n'est toujours pas la crise, on dépense sans compter pour essayer de faire connaître cette région administrative sans âme, sans passé et sans avenir.

## Haro !

### Le Conseil Général de Loire Atlantique

Le CG 44 décide de manière unilatérale de baisser la subvention au festival les Celtomanias de 40% (de 5000 à 3000 €). Somme ridicule à l'échelle du CG mais très importante pour ce festival qui participe à l'ancrage breton de la Loire Atlantique.
Interrogé par Ouest-France (le 10 juillet 2013) la collectivité précise «que la définition des priorités ne vise pas la culture bretonne en particulier»

## Bravo !

### au Musée du Souvenir

Le Musée du Souvenir des écoles militaires de Saint-Cyr Coëtquidan situe dans sa plaquette de présentation Coëtquidan dans une Bretagne à 5 départements